



MAINLEVEE - COMPARUTION

La société anonyme BankB, dont le siège social est établi à Waregem, Mannebeekstraat 33, ayant pour numéro d'entreprise 0400.040.965 (RPM Gand, division Courtrai), constituée le 4 février 1956 aux termes d'un acte reçu par Maître Charles D'Huyvetter, notaire à Kruishoutem, publié aux Annexes du Moniteur belge du 19 février suivant, sous le numéro 2956, et dont la dernière modification des statuts a été constatée dans un acte reçu par le notaire associé Andreas Laga, à Izegem, le 17 mars 2025, publié aux Annexes du Moniteur belge du 24 mars 2025, sous le numéro 25320213.

Conformément à l'article 30 de la loi du 22 mars 1993 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, le Comité de direction de la Banque Nationale de Belgique a autorisé le 22 avril 2014, publiée aux Annexes du Moniteur Belge le 28 avril 2014, la cession d'un portefeuille de crédits couverts par une garantie hypothécaire par Crea-Hypo-Finance SA, ayant son siège social à Duwijckstraat 17 2500 Lier, à BankB SA, prénommé. Ce Portefeuille se compose notamment des crédits couverts par une garantie hypothécaire de Crea-Hypo-Finance SA :

- Dont l'acte de crédit a été passé entre le 12 novembre 2004 et le 24 novembre 2011,
- Qui ont été commercialisés sous les dénominations 'Crea-Base', Crea-Fix, 'Crea-Safe' et Crea-Pro',
et
- Dont la liste peut être consultée au siège social de BankB SA